

Conseil International pour l'Education Physique et le Sport  
International Council of Sport and Physical Education  
Weltrat für Sport und Leibeserziehung

---

C I E P S

# MANIFESTE SUR LE SPORT

établi par le C.I.E.P.S.  
en coopération avec l'U.N.E.S.C.O.  
après consultation des Gouvernements  
et des organisations privées intéressées



C I E P S  
c/o MAISON DE L'UNESCO  
Place de Fontenoy, Paris, France

# MESSAGE DE M. René MAHEU

Directeur Général de l'UNESCO

L'Assemblée Générale du CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT a pris une initiative de haute signification lorsque, en octobre 1964, elle a adopté le **Manifeste sur le Sport** et décidé de le soumettre à l'examen de tous ceux qui s'intéressent au sport, particulièrement des dirigeants sportifs et des éducateurs.

Cet examen a eu lieu et le CONSEIL a reçu de nombreuses organisations, à travers le monde, des remarques et des commentaires pertinents qui ont été extrêmement utiles pour la mise au point du Manifeste.

Le Manifeste, dans sa nouvelle forme, a commencé d'être diffusé juste avant l'ouverture des XIX<sup>e</sup> Jeux Olympiques qui ont démontré à nouveau, avec une ampleur et un éclat extraordinaires, la place immense et sans cesse croissante que le sport occupe dans le monde moderne.

Phénomène social aux dimensions planétaires qui plonge ses racines aux multiples ramifications dans 'la vie des jeunes et des adultes, des hommes et des femmes — pratique et spectacle, ascèse et divertissement, profession et éducation, hygiène et culture — le temps n'est plus où le sport ressortissait à la fantaisie de l'évasion individuelle. On le trouve désormais étroitement lié — tantôt cause tantôt effet ou simple indice, mais toujours digne du plus grand intérêt — aux données des grands problèmes dont la solution conditionne l'avenir de notre civilisation : le rajeunissement de la population, l'urbanisation, l'organisation communautaire dans les sociétés en voie d'évolution rapide, la structuration des jeunes Etats ayant brusquement accédé à l'indépendance, l'utilisation des loisirs provenant de la mécanisation du travail ou du sous-emploi.

Ce prodigieux succès du sport ne pouvait naturellement s'effectuer sans comporter ses propres problèmes. Or, jusqu'à une date récente, ces problèmes ont pu être traités — et dans une large mesure résolus — par les seuls dirigeants, le plus souvent bénévoles, que le mouvement sportif s'était donnés. Preuve assurément de l'originalité du fait sportif, de l'énergie créatrice de l'esprit qui l'anime, mais aussi de l'indifférence dont les cadres traditionnels de la société ont longtemps fait preuve à son égard.

Mais aujourd'hui la situation a changé du tout au tout. Les puissances de l'économie du divertissement, notamment dans les pays de démocratie libérale, l'Etat, surtout dans les pays de régime dirigiste, et partout les syndicats, les partis politiques, les églises même s'intéressent de plus en plus activement au sport. Et cela, bien sûr, pour le servir, mais aussi pour l'utiliser à leurs propres fins : si bien qu'après avoir failli périr à ses débuts par incompréhension le sport court aujourd'hui le risque de se perdre par aliénation.

A quoi on s'attarder sur de vains regrets ? Le temps de ce que l'on pour-

rait appeler l'artisanat sportif est irrémédiablement révolu ; il est allé rejoindre dans le passé celui des pionniers aristocratiques qui l'avait précédé. Le processus est irréversible. D'ailleurs que regretter ? Il est parfaitement normal, c'est même un sujet de réelle satisfaction, qu'étant entré dans le grand courant de l'évolution sociale le sport soit désormais en contact direct avec les forces et les structures qui commandent cette évolution.

Seulement il est clair que le moment est venu de faire le point et de réfléchir à la navigation, si l'on ne veut pas aller à la dérive. Il est grand temps de repenser le sport, si l'on veut éviter qu'il ne soit dénaturé par des exploitations abusives. Il faut le repenser dans son organisation, mais bien plus encore dans ses finalités, c'est-à-dire en fonction de sa contribution à la construction de l'Homme moderne, en tenant compte à la fois de son originalité psycho-physiologique essentielle et des transformations profondes et des changements considérables d'échelle qui sont intervenus dans son substrat social.

Tel est précisément le but que se sont proposés les auteurs du présent Manifeste et ce dont il convient, avant tout, de les féliciter et de les remercier.

C'est à bon droit que le Manifeste s'attache d'abord à définir le plan et le rôle qui doivent être réservés au sport à **l'école**. Bien que la vertu éducative du sport ait été depuis longtemps reconnue il s'en faut que toutes les possibilités qu'il offre à cet égard aient été suffisamment exploitées ni même convenablement explorées. Par dessus tout, l'intégration au processus total de la formation de la personnalité par l'établissement de relations profondes entre les activités sportives et les autres composantes de l'éducation est un problème qui attend toujours sa vraie solution. Trop souvent le sport demeure à l'école une récréation, c'est-à-dire une activité de compensation voire une évasion. Le sport n'accomplit pleinement sa fonction éducative que lorsque **les mêmes** dispositions et attitudes morales de la personnalité de l'élève et de l'étudiant sont **consciemment et systématiquement développées**, à la fois dans le? exercices physiques et dans les exercices intellectuels ou pratiques.

Nous sommes encore fort loin de cette pédagogie dont la nécessité est cependant manifeste et à laquelle la jeunesse est d'ores et déjà entièrement ouverte. Les responsables des programmes et de l'administration scolaires et universitaires, ceux aussi de la formation des maîtres ont de gros efforts à accomplir pour y atteindre. Les auteurs du Manifeste ont tout à fait raison d'insister dans ce sens.

**Les loisirs** sont — ou devraient être — pour l'adulte ce que l'école et l'université sont pour l'enfant et le jeune : non point l'envers, l'ailleurs de la vie, mais le temps protégé où la vie s'éprouve et se pense, d'une manière désintéressée, pour elle-même. C'est une aberration de consacrer les loisirs au divertissement, c'est-à-dire, au sens propre, au détournement de soi : leur vraie destination est au contraire de nous rendre à nous-mêmes, délivrés, purifiés des astreintes et des déformations de l'utile et du conventionnel.

Le sport qui, sous ses différentes formes, tient une si grande place dans les loisirs peut beaucoup pour les ramener à cette destination d'épanouissement de la personnalité. Encore faut-il que lui-même ne soit pas conçu et pratiqué comme une simple occupation de temps vide mais comme une activité résolument éducative. Le terme, entendu ici en son acception la plus large et la plus profonde, ne saurait surprendre. De plus en plus la notion d'éducation permanente s'impose comme une évidence pour définir l'obligation où se trouve l'adulte, s'il entend jouer un rôle actif et créateur dans une société soumise à un perpétuel renouvellement du savoir et de la technique, de pour-

suivre, bien au-delà de l'école et quasi tout au long de sa vie, l'instruction et l'entraînement à des tâches qui ne cessent de se modifier. L'éducation scolaire et même universitaire n'est que la phase première, — la plus formelle parce que, dans une large mesure, organisée par autrui pour des sujets qui n'ont pas encore atteint la libre disposition d'eux-mêmes — de cette éducation permanente. Mais l'ensemble du processus est fondamentalement le même, et le sport doit jouer dans les loisirs de l'adulte le même rôle de formation que dans l'éducation des jeunes.

Cette utilisation des loisirs des adultes par le sport suppose, bien sûr, une organisation non moins attentive et plus complexe que celle que l'on est habitué à trouver dans le système d'éducation scolaire et universitaire. Or, il faut reconnaître que cette organisation demeure, dans beaucoup de pays, rudimentaire et que, là où elle existe, elle n'est pas toujours orientée dans un sens éducatif, et encore moins dans le sens d'une éducation désintéressée exclusivement consacrée à l'accomplissement de la libre personnalité de l'individu. Aussi doit-on se féliciter que le Manifeste ne se borne pas à rappeler les vertus inhérentes à l'esprit sportif qui constituent la contribution propre du sport à l'éducation des adultes et qu'il précise les mesures pratiques et techniques qui sont également nécessaires pour que le sport dispose de moyens adéquats aux dimensions des loisirs qu'il a pour mission d'animer.

Enfin le Manifeste aborde le sujet, entre tous controversé, du sport de haute compétition. La question paraît n'intéresser que les spécialistes. Elle est en réalité de grande portée. En effet, non seulement les élites sportives, comme toutes les élites vraies, jouent un rôle de pionnier et de modèle pour l'ensemble du mouvement, mais encore c'est à cause et à propos de la haute compétition qu'interviennent les forces et les intérêts extérieurs — notamment économiques et politiques — qui tendent de plus en plus à organiser le sport et à déterminer son orientation. Si bien qu'il n'est pas exagéré de dire que l'avenir du sport dans le monde et dans la cité dépendra, dans une large mesure, de la conception qu'on aura adoptée de la haute compétition et du statut que l'on aura donné aux athlètes qui s'y consacrent.

Ces rivalités, ces affrontements où l'époque trouve ses spectacles les plus intenses, s'agit-il d'une émulation par où « le printemps de l'espèce », suivant l'expression de Coubertin, s'exerce, sous la discipline de règles communes, à faire reculer sans cesse les limites physiques et morales de l'effort humain ? Ou bien s'agit-il d'une diversion vers des combats fictifs de la bestialité ancestrale persistante ou, plus simplement, de la volonté de puissance vers une excellence corporelle qui s'assouvit dans sa propre supériorité sans se traduire en domination effective ? Catharsis en définitive rassurante ! Ou faut-il, hélas, y voir le prolongement, l'expression, voire parfois l'instrument d'antagonismes véritables dont les causes et les motivations sont ailleurs : dans les préjugés hérités des luttes du passé ou les incompatibilités politiques et idéologiques qui opposent les hommes de ce temps ? Suivant les réponses que l'on donne à ces questions, on engage l'avenir du sport dans un sens différent : celui de l'humanisme, car c'est humanisme que de purifier la bête, si bête il y a, et bien plus encore de former le caractère par un entraînement intégral du corps et de l'âme, ou celui du chauvinisme, voire du racisme, où l'homme se détruit en dégradants conflits. On conçoit que l'UNESCO attache à cette question une importance extrême.

C'est pourquoi j'ai été particulièrement heureux de voir le Manifeste mettre l'accent sur l'importance du **fair play** qui donne au sport sa qualité humaine et qui est fait de loyauté totale envers l'adversaire, même dans la lutte la plus ardente, et d'exigence morale vis-à-vis de soi-même. C'est à partir de cet état

d'esprit que le sport, résistant aux dangereuses sollicitations et exploitations de la volonté de puissance, peut apporter sa précieuse contribution à la compréhension internationale.

D'autre part, et à juste titre, le Manifeste se penche longuement sur le problème du statut social de l'élite sportive. Très clairement, il définit le dilemme qui se pose actuellement au champion, obligé de choisir entre un amateurisme qui de toute évidence est matériellement incompatible avec les exigences techniques de la haute compétition et un professionnalisme qui l'exclut de certaines compétitions parmi les plus prestigieuses, et notamment des Jeux Olympiques.

Très honnêtement, il pose les principes, à la fois justes et réalistes, d'une réforme dont le besoin s'avère chaque jour plus impérieux mais dont les dispositions pratiques peuvent évidemment différer suivant les situations. Ces dispositions sont une affaire essentiellement interne, relevant de l'organisation propre à chaque sport et à chaque pays et comme telles ne sauraient appeler de ma part aucun commentaire. Mais, quelles que soient les mesures adoptées, elles ne peuvent, je tiens à le dire, être considérées comme valables qu'à la double condition qu'elles suppriment l'hypocrisie actuelle et qu'elles assurent l'avenir social de l'élite sportive. Les règles qui continuent d'astreindre celle-ci, sur le papier, à un amateurisme inconditionnel procèdent d'une conception aristocratique du sport qui ne correspond plus à la démocratisation massive de celui-ci. Et l'amateurisme marron du champion que cette démocratisation a inévitablement entraîné pour tourner ces règles d'un autre âge constitue un mensonge qui déconsidère ceux4à même — dirigeants et athlètes — dont le rôle est d'offrir à l'ensemble du sport un modèle de droiture morale en même temps que d'accomplissement physique.

Quoi qu'il en soit, pareilles propositions font une 'matière très pertinente à d'utiles réflexions ; et c'est là, si je le comprends bien, tout le but du Manifeste.

Le Manifeste ne prétend pas, en effet, fournir une doctrine complète et définitive qu'il s'agirait seulement de répandre, ni un programme à appliquer tel quel, encore moins le cadre d'un mouvement organisé. Bien au contraire, il se présente, proprement et seulement, comme une invitation à la recherche et à la pensée critique. Invitation certes orientée, mais ouverte à toutes les initiatives et à tous les prolongements. C'est un point de départ, non un point d'arrivée.

Comme tel je souhaite vivement que son appel soit largement entendu à travers le monde et qu'il fasse l'objet d'un examen approfondi de la part de tous ceux que le sport concerne : dirigeants sportifs, éducateurs, pouvoirs publics, cadres organisés du travail et des loisirs.

L'UNESCO suivra avec l'attention la plus sympathique le développement de cette réflexion. Ce dont l'homme moderne a le plus besoin ce n'est pas le pouvoir sur la nature, fût-ce la sienne propre, c'est la lucidité quant à l'usage de sa liberté. Et cette lucidité exige un exercice perpétuellement renouvelé.

René MAHEU

Directeur Général

Organisation des Nations Unies

pour l'Education, la Science et la Culture.

## INTRODUCTION

par le Rt. Hon. Philip Noël-Baker, Président du CIEPS

Depuis 1945, les Jeux Olympiques ont marqué des dates importantes dans l'histoire de notre monde d'après-guerre. Wembley, Helsinki, Melbourne, Rome, Tokyo, Mexico ont tour à tour ajouté à la renommée et la gloire du Mouvement Olympique. A chaque célébration un nombre accru de millions de personnes ont suivi avec espérance et fierté les exploits des meilleurs athlètes de leurs pays. Chaque fois 'les champions eux-mêmes ont connu sur le stade et dans le village olympique une camaraderie qu'ils n'oublieront jamais. En chaque occasion il a été prouvé que le sport — ainsi que le proclamait le Baron Pierre de Cou-bertin — peut être un puissant moyen de compréhension internationale. Les Jeux Olympiques ont montré aux athlètes, aux spectateurs, à la presse, au monde entier, que la vie peut offrir quelque chose de plus noble que le militarisme nucléaire sans scrupule ou les âpres controverses politiques qui semblent obséder un si grand nombre des Gouvernements d'aujourd'hui.

Mais ceux qui organisent les Jeux, ceux qui dirigent les sports olympiques, ceux qui conduisent et entraînent les équipes savent que derrière l'éclat et le prestige de cette compétition il y a des problèmes graves et urgents qui se posent et qui doivent être résolus.

Le sport fournit aujourd'hui un spectacle exceptionnel. Il attire les foules les plus denses. Il fait les recettes les plus considérables. L'argent — beaucoup d'argent même, dans de nombreux pays — est en jeu. Un important investissement en capital, des ressources annuelles énormes, sont nécessaires pour construire les terrains de sport, les stades couverts, pour fournir l'équipement et pour payer les entraîneurs sans lesquels les athlètes ne peuvent espérer atteindre les sommets de la valeur sportive.

Quant aux grands joueurs et athlètes, ils doivent donner beaucoup de temps et d'efforts avant d'atteindre la classe mondiale. Leur vie de famille et leur travail professionnel en souffrent ; il leur en coûte de l'argent. Même ceux dont l'attachement au sport est des plus sincères et des plus désintéressés se demandent dès lors pourquoi ils n'auraient pas — comme les autres artistes — le droit d'exiger une partie des grands profits réalisés grâce à eux, à leur talent, à leur personnalité, par les organisateurs des compétitions. Il en résulte « l'amateurisme marron », qui détruit insidieusement l'intégrité de l'individu et celle de la communauté sportive, et qui est devenu un réel danger pour le sport de haute compétition.

Un autre danger, le chauvinisme, peut trop facilement apparaître dans les grandes compétitions internationales, particulièrement lorsque la presse a une insuffisante conscience de la haute responsabilité qui lui incombe. L'importance exagérée accordée par certains à la victoire entraîne les tricheries les plus désolantes, les brutalités, le doping, et ouvre en définitive la porte à tous les excès.

L'argent et le chauvinisme mettent ainsi en danger les idéaux qui inspirent depuis toujours l'action du pouvoir olympique et des Fédérations sportives internationales, et notamment l'idéal de fair play.

**Or** le fair play est l'essence même de tous les jeux, de tous les sports. Il est aussi fondamental dans le sport professionnel que dans le sport amateur. Il exige non seulement un respect de la règle mais aussi une adhésion joyeuse et spontanée à la fois à sa lettre et à son esprit. Il comporta le respect de son adversaire et de soi-même. Sans le fair play une compétition sportive peut devenir humiliante et dégradante pour ceux qui y participent. Si les pratiques déloyales qui, hélas, apparaissent parfois aujourd'hui dans les compétitions nationales et mondiales devaient s'étendre, la valeur du sport comme moyen d'éducation, comme loisir individuel et distraction collective, comme facteur de bonne compréhension internationale, disparaîtrait inéluctablement.

Depuis les Jeux Olympiques de Rome, le Conseil International pour l'Education Physique et le Sport a étudié avec attention ces questions préoccupantes. A Tokyo son Assemblée Générale a approuvé un Projet de Manifeste analysant les problèmes et proposant des solutions. 'Ce Projet de Manifeste a été soumis à ceux qui dirigent le monde sportif ainsi qu'à tous ceux qui sont concernés par l'avenir 'du sport afin qu'ils le discutent librement.

En réponse, de nombreuses suggestions venant de personnes qualifiées et responsables ont été reçues. A la 'lumière de ce qu'elles ont bien voulu dire une nouvelle version du Manifeste a été préparée.

Le CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LE SPORT espère que le Manifeste, résultat de tant de réflexions et d'efforts, répondra de façon appropriée à des questions posées depuis longtemps et recevra le soutien massif qu'à son avis il mérite.

## **PREAMBULE \*)**

### **Du Sport**

1. Toute activité physique à caractère de jeu qui comporte une lutte avec soi-même ou avec les autres, ou une confrontation avec les éléments naturels est un sport.
2. Si cette activité oppose à autrui elle doit toujours se pratiquer dans un esprit loyal et chevaleresque. Il ne peut y avoir de sport sans « fair play ».
3. Le sport ainsi défini constitue un remarquable moyen d'éducation.

### **Du Groupe sportif**

1. La loyauté de la compétition garantit l'authenticité des valeurs établies sur le stade. Elle confère au monde sportif une qualité humaine.
2. Le sport favorise les rencontres entre les hommes dans un climat de sincérité et de joie. Il leur permet de mieux se connaître et de s'estimer ; il éveille en eux le sens de la solidarité, le goût de l'action généreuse et désintéressée, il donne une nouvelle dimension à la fraternité.
3. Le groupe sportif est une famille. La sympathie et la chaleur humaine que chacun doit pouvoir y trouver, l'amitié qui peut naître de la lutte sportive, constituent le secret de sa cohésion.

### **De la promotion de l'Homme par le Sport**

1. Le sport, adapté aux besoins et moyens spécifiques de l'individu, est source de santé et d'équilibre.
2. Le sport encourage l'homme, hors des contingences quotidiennes, à agir et à participer. Il développe son goût de l'initiative et des responsabilités.
3. Le sport donne occasion de se connaître soi-même, de s'exprimer, de se dépasser. Il permet à l'homme de discipliner son action, d'augmenter son efficacité. Il le délivre de certaines servitudes de son corps et lui révèle ainsi une liberté trop souvent ignorée, la « liberté physique ».
4. Le sport, facteur de l'épanouissement individuel, élément indispensable de l'organisation sociale, contribue au progrès humain.

### **Du droit de tous à pratiquer le Sport**

1. Les activités sportives doivent faire partie intégrante de tout système d'éducation.

\*) Extraits des travaux de la « Commission de la Doctrine » du Haut Comité des Sports (France).



Elles sont nécessaires à l'équilibre et à la formation générale des jeunes. Elles les préparent à une saine utilisation de leurs loisirs d'adultes.

2. Toute tentative de restreindre l'accès au sport pour des considérations sociales, politiques, religieuses ou d'établir une discrimination du même ordre, est incompatible avec l'esprit du sport.
3. Tout pratiquant, quelle que soit sa condition sociale, a droit à l'accomplissement sportif le plus complet.
4. L'équipement sportif doit être suffisant pour permettre à chacun de pratiquer dans des conditions favorables les sports de son choix.

### **Des Obligations du Sportif**

1. Le sportif doit observer loyalement la règle, dans sa lettre et dans son esprit.
2. Le sportif doit respecter ses adversaires et les arbitres avant, pendant et après la compétition. Il doit en toute circonstance rester correct à l'égard du public.
3. Le sportif doit toujours rester maître de soi, garder sérénité et mesure. Il engage toutes ses forces pour la victoire mais il sait éviter le découragement qui peut suivre l'échec et la vanité qui peut naître du succès. Sa meilleure récompense est le bien-être et la joie qui résultent de l'effort.

### **Des Devoirs du Dirigeant sportif**

1. Le dirigeant assume une mission d'éducation et de formation physiques et morales ; il doit se montrer digne de cette responsabilité. Il a en particulier la charge de préserver l'idéal de l'amateurisme sans lequel le sport perdrait une de ses principales vertus.
2. Le dirigeant doit avoir conscience du caractère culturel et social du loisir sportif et s'efforcer de créer, dans le groupe qu'il anime, une large solidarité qui dépasse les seules préoccupations sportives.
3. Le dirigeant doit toujours s'inspirer dans son action de l'idéal de promotion humaine par le sport. Il doit veiller au respect par tous du fair play et favoriser ainsi la vocation du sport à servir l'humanisme et la paix.

## LE SPORT AU SERVICE DE L'HOMME

Le sport a existé, sous une forme ou sous une autre, dans toutes les civilisations même les plus anciennes. Au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, il a considérablement évolué et pris une grande extension. **'Son organisation s'est développée de façon empirique, en grande partie grâce à l'initiative d'animateurs bénévoles, grâce aux clubs et aux divers organismes sportifs dirigeants nationaux et internationaux.** Beaucoup de progrès ont été réalisés, beaucoup de problèmes ont été résolus, la loyauté de la compétition a été assurée et des mesures ont été prises pour faire en sorte que le sport serve au mieux tous ceux qui le pratiquent.

Sans aucun doute le sport ainsi organisé a contribué largement au bonheur de l'Homme. Les espérances de ceux qui, inspirés par la vision et le courage du Baron Pierre de Coubertin, ont réussi à donner aux activités sportives leur place dans la Cité et aux Jeux Olympiques un éclat sans cesse accru ont été amplement justifiées.

### DES PROBLEMES NOUVEAUX DANS UN MONDE EN TRANSFORMATION

Pendant ces dernières cinquante années et surtout pendant les vingt-cinq qui viennent de s'écouler, l'Homme a eu à faire face à de graves problèmes.

Les mutations économiques et technologiques ont amélioré ses conditions de vie mais elles ont aussi engendré de nouveaux dangers pour sa santé et notamment pour son équilibre psychique. Ainsi elles ont diminué l'effort physique dans l'existence quotidienne mais elles ont fait naître d'autres exigences, particulièrement sur le plan nerveux : attention prolongée, réactions rapides, coordination complexe des mouvements, etc...

Dans le même temps, le sport a connu une profonde évolution et s'est répandu dans les divers groupes sociaux et dans tous les pays, ce qui s'explique essentiellement par les changements survenus dans le monde et par les problèmes nouveaux qu'ils ont posés.

**Certes, le sport n'apporte pas à lui seul une solution à tous ces problèmes ; mais, d'une façon générale, il y contribue dans une mesure beaucoup plus large qu'on ne le soupçonne habituellement.**

Parmi les transformations actuelles, quelques-unes ont des rapports particuliers avec le sport :

- 1 — l'évolution des procédés industriels demande à certains des qualités nouvelles d'adresse et de dextérité, mais elle exige aussi, bien souvent, un travail fragmentaire, monotone et une forte tension nerveuse.
- 2 — le processus d'industrialisation a pour conséquence une extension **des** zones urbaines qui amène des modifications majeures du cadre et du mode de vie : éloignement de la nature, relâchement des liens familiaux, emprise de la civilisation de consommation, déplacements journaliers longs et éprouvants, anonymat de la vie quotidienne, etc...
- 3 — les temps de loisir disponibles pour le développement personnel augmentent constamment, mais parallèlement se multiplient les activités de loisirs

n'exigeant de l'individu qu'une participation passive, sans possibilité d'initiative, de création.

- 4 — en raison de l'accroissement accéléré des connaissances et de la nécessité d'une adaptation continue, une part sans cesse plus grande des loisirs doit être consacrée à l'éducation permanente de type studieux.
- 5 — l'activité intellectuelle est aujourd'hui plus importante que l'activité physique. Les qualités de force, d'endurance et d'agilité trouvent certes encore des occasions de se manifester, mais de moins en moins fréquemment.
- 6 — certains traits de caractère qui s'expriment particulièrement dans l'activité physique — courage et dynamisme par exemple — trouvent, pour la majorité des individus, moins de possibilités d'expression dans la vie courante qu'autrefois, même si le monde moderne, avec l'exploration de l'espace, des profondeurs de l'océan et des régions lointaines du globe, ouvre de nouvelles perspectives pour une minorité de « pionniers » dont il exige des qualités physiques et morales -d'un haut niveau.

#### LA CONTRIBUTION DU SPORT A LA SOLUTION DE CES NOUVEAUX PROBLEMES

Le sport, à la fois effort physique, lutte, jeu et occasion de participation sociale, satisfait certains goûts et besoins essentiels de l'individu ; cela explique l'audience universelle qu'il a toujours rencontrée. La civilisation moderne lui donne toutefois un prolongement nouveau, une vocation particulière.

**Le sport s'affirme en effet comme un élément compensateur indispensable des contraintes de la vie d'aujourd'hui.** Il favorise l'équilibre physique et psychique de l'Homme, menacé par les conséquences de l'industrialisation, de l'urbanisation et de la mécanisation.

**Il offre un moyen exceptionnel de formation de la jeunesse.** Dans une éducation trop souvent tournée vers la seule acquisition des connaissances, il sollicite et développe certaines qualités de caractère qui se révèlent fondamentales dans l'action. Il est une des rares activités qui exigent simultanément un engagement du corps, de l'intelligence, de la volonté.

**Il est un loisir actif qui encourage à la participation et à l'initiative.** Sa variété et les possibilités d'adaptation qu'il comporte permettent à chacun, selon ses aptitudes et ses désirs, de s'exprimer et de 'se réaliser. Il apporte dès lors une solution intéressante au problème des loisirs, en favorisant la détente, la distraction et l'enrichissement de la personnalité.

**Il donne naissance à des groupes sociaux** qui ignorent la hiérarchie fondée sur l'argent ou la réussite professionnelle et qui sont animés d'un esprit de camaraderie, de fraternité apportant une nouvelle dimension dans les rapports humains. Il fournit ainsi un support précieux à d'heureux contacts nationaux et internationaux.

**Le sport s'affirme un élément essentiel de culture.** Il initie à une éthique, à une manière d'être, à un comportement moral, en même temps qu'il apporte une contribution originale à la connaissance de soi-même et des autres. Sous nombre de ses formes, notamment les activités de pleine nature, il enrichit la sensibilité.

**Le sport tire parti de la science et la sert.** Les analyses scientifiques touchant aux aspects physiologique, sociologique, psychologique et pédagogique de l'exercice physique, les études humanistes de caractère historique, esthétique, philosophique, la recherche appliquée dans les domaines médical et technologie que, permettent une meil-

leure compréhension du phénomène sportif, une meilleure connaissance de l'action à mener, et contribuent au progrès des sciences humaines. La recherche scientifique est appelée à prendre, dans le domaine du sport, une importance toujours croissante.

**Tout ce qui vient d'être dit intéresse les pays industrialisés comme les pays en voie de développement**, même si apparemment certaines des transformations évoquées affectent aujourd'hui de façon plus aiguë les premiers que les seconds. Il importe toutefois de mettre en évidence les données spécifiques qui concernent les pays du Tiers Monde. Le développement du sport est bien entendu pour eux un objectif moins prioritaire que la lutte contre la faim et le sous-emploi, une natalité excessive ou des comportements sociaux inadaptés. Le sport a néanmoins ses justifications propres et doit être intégré dans les plans de développement, car il peut aider efficacement à améliorer la santé et la résistance, l'efficacité des populations, à renforcer l'unité nationale, à favoriser la participation à la vie internationale, à diminuer les tensions raciales, à accélérer en un mot le processus du développement.

**Le sport s'impose donc, d'une façon très générale, comme une activité particulièrement adaptée aux nécessités diverses du monde contemporain.** Il peut et doit contribuer dans l'avenir, d'une façon plus décisive encore que par le passé, à l'épanouissement de l'Homme et à sa meilleure intégration sociale.

Tous les moyens doivent dès lors être mis en œuvre pour assurer le développement de cette activité. **Ceux qui, à un titre quelconque, sont préoccupés de l'avenir de l'Homme et de la société, doivent aider à ce que les mesures nécessaires soient prises dans cette perspective.**

**C'est le but de ce Manifeste que de leur rappeler leur responsabilité** et de tenter de dégager les grandes lignes de l'action qu'il convient de conduire **dans les trois domaines essentiels du sport à l'école, du sport pendant les temps de loisir et du sport de haute compétition.**

## Chapitre 1

### LE SPORT A L'ECOLE

LE SPORT, PARTIE INTEGRANTE DE L'EDUCATION

**L'importance de l'activité physique dans l'éducation des jeunes est reconnue depuis longtemps.** Le sport bien conduit contribue au développement physique harmonieux de l'enfant, il le prépare physiologiquement à l'effort, il aide à son équilibre physique et psychique, il participe à la formation de sa volonté et de son caractère et il favorise son adaptabilité sociale.

**L'éducation moderne doit également préparer l'enfant à ses loisirs de jeune et à ses loisirs d'adulte.** Pour que l'homme pratique le sport toute sa vie, il doit en acquérir l'habitude et le goût dès son enfance. Il appartient à l'école d'adapter ses programmes et sa pédagogie de sorte que cette habitude et ce goût soient profondément enracinés.

UNE EDUCATION EQUILIBREE

La formation intellectuelle, physique, morale et esthétique de l'individu, quelle que puisse être plus tard la responsabilité de ce dernier dans la société, exige un équilibre entre les diverses disciplines qui doit se refléter dans le contenu des programmes et dans les horaires. Mais ceci restera un vœu pieux si une limite raisonnable n'est pas fixée au total des horaires consacrés aux disciplines intellectuelles.

**De plus, il importe qu'un tiers à un sixième de l'emploi du temps total soit réservé à l'activité physique, la proportion diminuant à mesure que l'enfant grandit.** Cette activité doit comporter notamment un entraînement physique général, correctif si nécessaire, des jeux, des activités de pleine nature, et être orientée vers le sport, dans une proportion augmentant avec l'âge de l'enfant.

#### DES PROGRAMMES APPROPRIES

Les principes précédents s'appliquent aux garçons et aux filles. L'activité physique et sportive doit cependant tenir compte à la fois de l'âge des élèves, de leur sexe et aussi des inaptitudes éventuelles. La nécessité d'un contrôle médical fréquent et précis, permettant de détecter les incapacités ou les insuffisances et d'éviter les excès, est rendue toujours plus impérieuse par la place croissante faite au sport dans les programmes.

La première préoccupation des enseignants doit être certes de faire pratiquer des activités adaptées et susceptibles d'intéresser directement les élèves, mais **les activités qui peuvent être continuées toute la vie méritent un intérêt particulier.** Les programmes doivent aussi prévoir des activités qui peuvent être pratiquées par des groupes d'individus de sexe et d'âge différents, par exemple la famille.

#### UN EQUIPEMENT ADEQUAT

L'existence d'un équipement approprié conditionne bien entendu la réalité de l'intégration du sport à l'école. Chaque fois que possible, les installations doivent se trouver à l'intérieur ou tout au moins à proximité immédiate de l'établissement et conçues de telle sorte qu'en dehors des horaires scolaires, elles puissent être utilisées par les collectivités environnantes.

#### LE SPORT, OCCASION D'UNE ACTIVITE LIBRE

Plus que certaines autres activités, le sport offre à l'enfant la possibilité d'agir librement et de jouir du plaisir d'utiliser sans contrainte son savoir. **Un équilibre doit être trouvé, grâce au club sportif par exemple, entre temps d'initiation et temps d'initiative, entre le travail dirigé et le travail personnel.**

#### LE SPORT, PREPARATION AUX RESPONSABILITES

L'écolier, plus tard l'étudiant, doit trouver dans l'activité sportive, grâce à l'exercice des fonctions de capitaine, d'arbitre, d'organisateur, une occasion précieuse de développer un goût durable pour une tâche d'animateur et son sens des responsabilités. C'est le devoir de l'Ecole de lui offrir cette possibilité et de le mettre en mesure, devenu adulte, de servir d'exemple et de participer plus efficacement à la vie des groupes sociaux et en particulier des cellules sportives.

#### L'IMPORTANCE DU PAIR PLAY

Dans les sports de compétition, il faut veiller rigoureusement au respect total et loyal des règles et à la complète acceptation des décisions des arbitres : l'enfant doit se conduire en « vrai sportif ». C'est **sur le terrain de sport de l'école que l'individu doit acquérir, on ne le soulignera jamais assez, une juste conception du fair-play.**

#### LE DEVELOPPEMENT DU TALENT SPORTIF

L'éducation sportive doit être, dans la mesure du possible, harmonieusement diversifiée. Il importe pourtant de permettre à l'enfant, lorsqu'il est doué dans un sport quel qu'il soit, d'atteindre, par un entraînement adapté, un ni-

veau élevé. Si cela exige une activité sportive hors du cadre de l'école, celle-ci doit être encouragée. Toutefois, les parents, les maîtres, les médecins et les entraîneurs ont à ce point de vue une grande responsabilité : ils ne doivent jamais contraindre l'enfant, même très doué, à faire du sport plus qu'il ne le désire ; **ils doivent veiller à ce que son éducation soit équilibrée et préserve son avenir.**

#### LA QUALIFICATION DES ENSEIGNANTS

L'enseignement de l'éducation physique et sportive, comme celui des autres disciplines, exige des maîtres de valeur ayant reçu une formation professionnelle adaptée à l'âge de leurs élèves.

Au niveau de l'école élémentaire, l'unité nécessaire de l'action éducative doit être assurée par un maître polyvalent, préparé à enseigner toutes les disciplines. Dans les classes secondaires, des professeurs bivalents sont utilisés en divers pays, mais compte tenu du degré de qualification indispensable qui justifie une formation longue et relativement spécialisée, cette formule paraît difficilement généralisable. Il serait toutefois intéressant de procéder à des expériences dans les classes les moins élevées, afin d'estimer avec précision les bienfaits qu'en tireraient les enfants — entre autres un passage harmonieux entre l'école élémentaire et les classes secondaires — et d'apprécier les limites du système. Car il est certain qu'une grande efficacité pédagogique est obtenue lorsqu'un maître se trouve en mesure d'enseigner aux mêmes élèves une discipline intellectuelle et l'éducation physique et sportive.

Aussi convient-il, dans un souci d'éducation globale, d'encourager par des moyens appropriés la participation des professeurs de disciplines intellectuelles à la conduite des activités physiques des enfants et, inversement, celle des éducateurs physiques à l'enseignement des disciplines intellectuelles.

## Chapitre II

### LE SPORT DANS LES TEMPS DE LOISIR

#### LE SPORT, LOISIR VARIE ET FORMATEUR

La qualité d'une civilisation dépend en partie des loisirs qu'elle propose et de leur adaptation aux nécessités sociales. Les conditions nouvelles de vie et de travail accroissent la durée et l'importance des temps de loisir qui sont appelés à jouer un rôle toujours plus décisif dans le développement personnel.

Les loisirs sont le domaine privilégié du choix individuel et de la liberté. Il est essentiel qu'ils offrent à chacun de très nombreuses options propres à satisfaire tous les besoins et tous les goûts. En ce qui concerne les loisirs sportifs, par exemple, il faut que les personnes qui ne sont pas ou ne sont plus attirées par les formes traditionnelles du sport de compétition trouvent des conditions leur permettant de pratiquer des activités physiques bien adaptées et des activités de pleine nature. Ces dernières notamment prennent une grande importance dans notre civilisation urbaine du fait de leur variété, de leur parfaite adaptabilité aux possibilités et aux besoins personnels, du retour à la nature qu'elles impliquent et de leurs vertus de rapprochement familial.

**D'une façon générale, le sport apparaît comme un loisir de choix car il favorise, en dehors de la vie professionnelle, l'épanouissement de la personnalité de l'individu.** Les organisations de jeunesse, les associations culturelles doivent comprendre qu'il est indispensable qu'elles accordent aux activités physiques un intérêt particulier. Les organisations essentiellement sportives doivent de leur côté prendre conscience de la nécessité de créer chez leurs adhérents, au-

delà du simple goût des activités sportives, le sentiment que celles-ci apportent une contribution précieuse à la formation d'ensemble de l'Homme.

#### L'ESPRIT SPORTIF

Le sport, accessible à chacun, quelles que soient sa culture, sa situation sociale, réunit les hommes les plus différents dans une activité commune qui développe la connaissance mutuelle et l'esprit d'équipe, facteurs de progrès individuel et social.

#### L'ESPRIT SPORTIF

Le prolongement éducatif du sport sous toutes ses formes, son caractère culturel et social imposent aux dirigeants des clubs et aux éducateurs qui les secondent de veiller au respect absolu de l'esprit qui donne aux activités sportives leur noblesse et leur valeur morale.

**L'esprit sportif s'identifie au « fair-play », c'est-à-dire au respect loyal de la règle écrite et non écrite. Il exige à l'égard de l'adversaire une attitude généreuse dans la lutte, et à l'égard de l'arbitre une discipline absolue. Il suppose l'a sérénité dans la victoire comme dans la défaite. Il est la charte fondamentale du sport** auquel il confère son caractère chevaleresque.

Ses effets heureux pourront d'ailleurs déborder les limites du stade. L'honnêteté du vrai sportif dans l'existence quotidienne sera un exemple pour tous et sa générosité se manifesterà dans nombre d'activités altruistes de la communauté. Ainsi, par le sport, le fair play pourra devenir une éthique de vie.

#### L'AMATEURISME

Le désintéressement matériel qu'implique le sport loisir est favorable à l'esprit sportif car il aide à créer le climat détendu dans lequel s'épanouira le fair play, mais il ne lui est pas indissolublement lié : il est des professionnels qui font preuve du meilleur esprit sportif et des amateurs qui en sont dépourvus.

Si l'« amateurisme » — c'est-à-dire l'état d'âme de l'athlète qui pratique le sport de façon désintéressée, pour le plaisir de la lutte et la joie de l'accomplissement — ne peut plus dès lors être considéré comme fondement du sport il n'en reste pas moins l'attitude naturelle de tous ceux qui pratiquent le sport en tant que loisir. Leur objectif est le jeu, le bien-être qui résulte de l'effort, le progrès personnel. Activité gratuite pratiquée sans autre souci que celui de se détendre, de s'amuser et de se perfectionner, **le sport revêt alors pour eux sa forme la meilleure : il est amateur au sens plein du terme et il importe en tout état de cause qu'il le soit et qu'il le reste pour la grande masse des pratiquants.**

#### L'EQUIPEMENT NECESSAIRE

Concevoir à l'intention du plus grand nombre un programme de loisirs sportifs impose absolument la mise à la disposition des pratiquants des équipements appropriés. S'il apparaît logique et souhaitable que l'initiative individuelle apporte sa contribution à la naissance et à la vie des petites cellules sportives, **la réalisation des installations constitue une entreprise d'envergure qui concerne essentiellement les pouvoirs publics, les collectivités locales et les grandes organisations privées.** Leur action dans ce domaine, loin d'être une manifestation de paternalisme ou d'ingérence de l'Etat, revêt le caractère d'un investissement social intelligent en faveur de la communauté.

**Il est essentiel, en outre, que la conception des aménagements tienne compte de l'existence, voire de l'évolution des divers temps de loisir : loisirs quotidiens, loisirs de week-end et loisirs annuels.** Dans cette optique, l'importance des sports de pleine nature, parallèlement à celle des sports traditionnels, doit être affirmée. Ils répondent à l'irrésistible désir d'évasion de l'Homme d'aujourd'hui, à son instinctif besoin de contact avec les éléments naturels.

Les installations qui concernent les sports de pleine nature, comme celles qui concernent les sports traditionnels, doivent être conçues de telle sorte qu'elles exercent un pouvoir attractif véritable, qu'elles intéressent dans la mesure du possible les plus jeunes comme les plus âgés, et qu'elles fournissent **des possibilités de loisirs familiaux.**

#### LES CADRES

La présence d'un encadrement spécialisé est nécessaire dans chaque cellule sportive, pour organiser et diriger. Les moniteurs doivent avoir une compétence, un don d'animation et un souci d'éduquer qui exigent une formation sérieuse et une véritable vocation. Il faut aussi qu'ils soient attachés au climat de joie et de liberté qui donne en définitive au sport son caractère de loisir.

Il importe de lutter avec détermination contre les loisirs commerciaux passifs qui réduisent l'homme à l'état de simple « consommateur 'de loisirs ». **C'est pourquoi la profession d'animateur de loisir actif doit être reconnue! comme une nécessité sociale, et préparée dès l'Ecole.**

### Chapitre III

#### LE SPORT DE HAUTE COMPETITION

##### LE SPORT ET LA PROMOTION DU CHAMPION

**L'idéal de dépassement qui anime le sport conduit inéluctablement à la haute compétition.** Celle-ci est un remarquable spectacle, un élément de la solidarité des groupes sportifs, une occasion de dialogue entre les jeunes du monde entier ; elle sert la société, tout comme elle est essentielle au développement du sport dans la masse et aux progrès des techniques sportives et de certaines sciences de l'Homme. Elle contribue de plus à l'accomplissement humain du champion, en lui offrant une possibilité d'affirmer ses qualités *natu-relles* et de se réaliser dans la lutte et dans l'effort. Elle est toujours un facteur de sa promotion sociale et, parfois, un facteur de sa promotion professionnelle.

Les Jeux Olympiques constituent la compétition sportive internationale la plus populaire, la plus universelle. Créés par Pierre de Coubertin, développés par le Comité International Olympique avec la collaboration des Fédérations Internationales et des Comités Olympiques Nationaux de plus de 120 pays, ils ont pris aujourd'hui une ampleur exceptionnelle et sont devenus dans les sports qui y figurent l'objectif majeur de tous les pays du monde en même temps qu'une illustration remarquable de l'idée sportive et des bienfaits de la haute compétition.

Pénétrés de l'esprit de loyauté et de camaraderie qui anime les athlètes de toutes races et de toutes croyances, les Jeux Olympiques peuvent aider à diminuer les tensions existant sur notre planète.

##### LES DANGERS

Excès **dans la participation des jeunes.** Les adolescents, et même les enfants, participent de plus en plus à la compétition sportive. Cette évolution est naturelle et souhaitable, mais il convient de dénoncer certains excès dans l'entraînement, dans la participation aux compétitions et dans l'importance accordée aux résultats qui peuvent menacer la santé physique et l'équilibre psychique des jeunes athlètes.

**Mauvaise orientation sociale.** Mal conseillés par leurs parents et leurs dirigeants sportifs, de jeunes athlètes peuvent se faire illusion sur les chances qu'ils ont de construire leur existence et celle de leur famille sur leurs seuls succès sportifs et les ressources qu'ils en tireront. Il est très rare qu'ils y parviennent et, même dans ce cas, il n'est pas certain qu'une carrière sportive constitue leur



meilleur accomplissement personnel. Pour un champion qui atteint une réelle valeur nationale ou internationale et qui parvient par là à assurer son existence, des milliers d'autres — attirés par l'espoir très aléatoire d'une gloire éphémère — abandonnent prématurément leurs études ou l'apprentissage d'un métier et s'aperçoivent trop tard qu'ils ont fait fausse route et qu'ils ont hypothéqué leur avenir.

**Le doping.** C'est à la fois un danger grave pour la santé et une pratique déloyale, contraire à l'esprit du sport. Une lutte salutaire a été entreprise, associant les athlètes et les dirigeants, pour préserver l'honnêteté de la compétition et sauvegarder les vertus éducatives et les bienfaits physiologiques du sport. Elle doit être poursuivie avec détermination.

**Le chauvinisme.** Il est légitime qu'un club, une ville, un pays, tire fierté d'une victoire loyalement obtenue par un de ses athlètes ou une de ses équipes et la considère comme un mérite de la communauté elle-même. Mais cette fierté ne doit jamais, à aucun niveau, dégénérer en chauvinisme, sentiment bas et dangereux qui peut conduire à transformer le stade en champ clos où, devant des spectateurs fanatisés, s'affrontent sans discipline, sans retenue, des athlètes décidés à gagner à tout prix ; en effet, la vocation du sport à illustrer l'idéal de fair play et à favoriser la compréhension entre les groupes humains serait alors mise en cause. A tous les niveaux, le chauvinisme est pernicieux et doit être combattu.

Certains gouvernements l'ont encouragé, en tentant d'utiliser la haute compétition pour servir leurs intérêts politiques. Ils ont ainsi contribué à donner aux conflits internationaux un prolongement dans le monde sportif et ont quelquefois empêché le sport de remplir sa haute mission humaniste et pacifique.

**La commercialisation.** Occasionnellement, des sociétés commerciales ou industrielles ont tenté d'exploiter le sport pour en tirer un profit matériel. Une telle situation est dangereuse car, en taisant du sport un support publicitaire, elle risque d'introduire dans les mobiles de l'athlète un intérêt purement matériel et de dénaturer l'esprit même du sport.

Les athlètes et éventuellement leurs parents, les dirigeants sportifs, les éducateurs, les pouvoirs publics et les journalistes de la presse sportive écrite, parlée et filmée, doivent prendre conscience des menaces qui pèsent sur la haute compétition et par là même sur l'avenir du sport. C'est à eux qu'il revient de garantir cet esprit de mesure, de vérité, de fraternité, qui donne au sport sa qualité humaine, qui explique son rayonnement et son développement extraordinaires.

#### LE PROBLEME DE L'AMATEURISME

La haute compétition exige de lourds sacrifices. Si le champion veut réussir, il doit accepter une discipline rigoureuse dans sa vie quotidienne et il doit consacrer une part importante de son temps à l'entraînement, aux déplacements *et* aux compétitions. **Dans la plupart des sports, il n'est pratiquement plus possible aujourd'hui à un athlète qui veut arriver aux sommets d'avoir un métier à temps complet.**

Il en résulte pour le champion et sa famille des problèmes d'ordre matériel que la réglementation actuelle du sport de haute compétition ne permet généralement pas de résoudre. Dans de nombreux pays, cette réglementation oblige en effet l'athlète à choisir entre « l'amateurisme » et le « professionnalisme » Or, l'apprenti-champion ne peut devenir professionnel car sa qualité n'est pas suffisante pour lui permettre d'affronter les meilleurs et de gagner sa vie par le seul sport et, s'il - reste amateur, il rencontre bien souvent des difficultés pour consacrer au sport le temps nécessaire à toute progression importante. En conséquence, — **s'il respecte les règlements** —, **il risque de ne pouvoir à la fois assurer sa réussite sportive et son avenir social. C'est le dilemme désastreux dans lequel il est enfermé.**

L'inadaptation des règles actuelles au monde d'aujourd'hui a ainsi naturellement entraîné dans la plupart des sports leur violation par de nombreux dirigeants et athlètes ; l'amateurisme marron notamment s'est développé, remettant en cause pour l'élite l'idéal sportif de loyauté et de vérité.

**Le champion, lorsqu'il est contraint au mensonge et à la fraude, devient pour les jeunes un exemple déplorable** et discrédite le sport aux yeux de tous ceux qui sont soucieux de la formation et de la promotion des hommes.

#### LES PRINCIPES D'UNE REFORME ET QUELQUES ESSAIS DE SOLUTION

**Une réforme s'impose donc dans le sport de haute compétition. Elle doit éliminer l'hypocrisie du faux amateurisme. Elle doit créer les conditions nécessaires à l'épanouissement sportif le plus complet de l'athlète, et également faire naître chez les dirigeants une réelle préoccupation de l'avenir social du champion.**

Le problème est différent suivant les pays et suivant les sports. Il revient aux dirigeants concernés d'imaginer et de mettre en œuvre les mesures appropriées à la situation particulière de leur pays et de leur sport.

Plusieurs tentatives de réforme ont été entreprises ces dernières années. Il est intéressant de les analyser :

1 — Une Fédération Internationale a pensé que le moyen le plus efficace d'éliminer « l'amateurisme marron » était de supprimer le mot « amateurisme » de ses statuts.

Les Fédérations Nationales peuvent dès lors, en tenant compte des conditions particulières qui régissent dans leur pays, établir leurs propres règles et notamment définir les droits des joueurs en matière de prix, de dépenses et de publicité. Elles n'ont plus la possibilité d'obtenir un avantage déloyal en interprétant les règles à leur manière car, sur le plan international, il n'y a plus que des « joueurs », TOUS autorisés à participer aux grandes épreuves ; ceci évite les discussions au sujet de leur qualification. Cette formule entraîne toutefois l'affaiblissement de l'idéal du sport désintéressé.

2 — Une deuxième Fédération Internationale a imaginé une autre solution qui évite cette regrettable suppression de la notion de l'amateurisme. Elle maintient le statut Amateur dans ses règles mais, en raison de l'impossibilité pour un joueur d'atteindre ses limites tout en restant réellement amateur, elle crée un second statut (dont l'adoption par les Fédérations Nationales est d'ailleurs facultative), celui de semi-professionnel.

Ce statut autorise tout joueur ayant atteint l'âge de 18 ans à tirer ouvertement profit matériel du sport mais lui impose d'avoir une occupation à temps partiel (études ou travail) autre que la compétition sportive. Les semi-professionnels peuvent jouer dans toutes les compétitions organisées par les Fédérations Nationales, à l'exception de celles spécifiquement réservées aux amateurs.

La création de cette nouvelle catégorie de joueurs ne doit pas pour autant faire disparaître la catégorie déjà existante des « professionnels », car il y a toujours une toute petite minorité de joueurs, les meilleurs, qui ont intérêt à se soustraire au contrôle et à la discipline imposés par les Fédérations Nationales. C'est la raison pour laquelle il est prévu dans la réglementation en question que les amateurs et les semi-professionnels peuvent rencontrer les « professionnels », plusieurs fois par an, dans des compétitions spéciales qui établissent une hiérarchie des valeurs, et constituent une remarquable propagande pour le sport en cause.

3 — Les dirigeants sportifs de Pays Socialistes ont indiqué les mesures suivantes prises chez eux et qui, à leur avis, résolvent les problèmes posés :

- les installations, l'encadrement technique, le contrôle médical, sont mis gratuitement à la disposition de tous les sportifs, facilitant ainsi la pratique des sports dans la masse.
- les jeunes « talents » sont regroupés dans des « Ecoles de Sport » où ils bénéficient de conditions de vie et de travail particulières et sont à même d'atteindre leur complet développement athlétique grâce à l'enseignement de professeurs sportifs qualifiés et sous le contrôle de médecins sportifs.

L'Etat prend en charge leur éducation, y compris toute vocation particulière éventuelle.

- les grands athlètes qui ont à participer ou à se préparer à des championnats ou matches internationaux et doivent quitter temporairement leur lieu de travail ont l'assurance de conserver leur situation.

Il est clair que la solution du problème de l'amateurisme peut varier suivant les sports ou les pays. Mais, pour être valable, une réforme doit amener la suppression du faux amateurisme et conduire le champion ou l'apprenti-champion à s'accomplir, non seulement sur le stade mais dans la vie de tous les jours.

#### LE FAIR PLAY

Le fair play est une nécessité essentielle dans le sport de haute compétition ; la victoire en effet y prend une importance très grande — et parfois exagérée — pour l'athlète lui-même, pour son Club, sa Fédération, son Pays, incitant à gagner à tout prix. Si par malheur le fair play venait à disparaître du monde sportif, la compétition deviendrait occasion de tricherie, de mensonge, de brutalité ; elle serait non plus créatrice mais destructrice de relations humaines et le sport y perdrait ses principales justifications.

#### L'INFORMATION DES MASSES

Les moyens modernes d'information, en particulier la presse, la radio et la télévision, qui atteignent des millions de personnes, ont une influence énorme sur l'évolution du sport.

Le devoir et, à longue échéance, l'intérêt des rédacteurs et commentateurs sportifs, est de rapporter la vérité en toutes circonstances. Ils doivent mettre autant que possible en évidence l'atmosphère de loyauté, de camaraderie qui caractérise la grande majorité des manifestations sportives. Les événements critiquables ne doivent jamais être exagérés, mais jugés avec objectivité et avec le souci de préserver la morale sportive. Tout ce qui peut altérer la personnalité, encourager la prétention et la suffisance, ou détourner l'athlète de son effort en vue d'une progression sportive et d'une promotion sociale simultanées doit être évité avec soin.

Il ne serait pas acceptable que l'individu soit sacrifié aux exigences d'une actualité qui s'intéresse surtout à lui en tant que champion.

#### CONCLUSION ET APPEL AUX RESPONSABLES

Le sport moderne est une activité complexe, aux formes variées, qui contribue à la formation de la jeunesse, à la récréation et à la culture de tous, qui favorise les relations humaines, l'esprit communautaire, la compréhension internationale.

Le sport constitue un tout inséparable qui mérite d'être encouragé sous toutes ses formes : à l'école, pendant les loisirs, dans le cadre de la haute compétition.

Il est naturel de souhaiter le développement le plus large du sport dans la masse, mais celui-ci ne se réalisera que si l'Ecole donne à la Jeunesse le goût et l'habitude de l'effort physique, que si des équipements nombreux et adaptés sont mis en place, que si le fair play demeure la loi du stade.

La démocratisation du sport exige la mobilisation de toutes les énergies, la participation des gouvernements, des éducateurs, des parents, des pratiquants, des responsables économiques et sociaux, elle suppose une concertation, un juste équilibre entre l'initiative privée et les Pouvoirs publics.

**A - II appartient aux Organisations sportives privées :**

- de préserver leur caractère libéral, démocratique, désintéressé ;
- de prendre conscience de leurs responsabilités éducatives et culturelles, d'associer à leur action les éducateurs, les parents et les champions, de promouvoir l'esprit de fair play ;
- de réviser les règlements devenus inadapés du sport de haute compétition, de manière à rétablir la loyauté sportive, à assurer l'égalité des chances et à favoriser les progrès de l'élite qui doit demeurer un exemple à tous points de vue ;
- de coopérer, dans un souci de continuité, d'efficacité et de solidarité, entre elles-mêmes, avec les autorités publiques et scolaires, avec les entreprises et avec les organisations de loisirs, pour obtenir le meilleur emploi des animateurs, des cadres et des installations.

**B - II appartient aux Pouvoirs publics :**

- de favoriser le développement du sport, partie intégrante de l'éducation et de la culture, en respectant sa liberté, en rejetant toute discrimination sociale, politique, raciale ou religieuse et en coopérant avec tous les organismes qui œuvrent pour la promotion du sport, facteur de progrès individuel et social ;
- de faire en sorte que l'Ecole, responsable de la première étape de l'éducation permanente, prépare efficacement à une pratique sportive qui doit durer toute la vie et susciter des vocations d'animateur ;
- de consentir l'énorme effort financier qui s'impose pour construire stades, piscines et équipements divers ;
- d'aider les « mass média », avec la collaboration des organisations privées, à faire mieux connaître les remarquables possibilités des activités sportives, à lutter contre les dangers qui menacent celles-ci et à créer dans l'opinion le climat favorable à leur développement.

C - II est indispensable que l'UNESCO, dont la mission est de promouvoir l'éducation et les valeurs culturelles dans le monde, use de son immense autorité morale et de ses moyens d'action pour convaincre les responsables, et en particulier les éducateurs, de la valeur formatrice du sport et des bienfaits qu'il peut apporter aux individus et à la communauté. Trait d'union entre les Gouvernements, elle doit les persuader de s'engager résolument dans une politique de promotion et de protection du Sport.

Elle doit également s'efforcer de rapprocher ces Gouvernements, les organisations qui lui sont rattachées et les Pouvoirs sportifs, dans le respect de la libre initiative et de l'indépendance de ceux-ci : elle facilitera ainsi une coopération essentielle à l'épanouissement d'une activité qui favorisera grandement la solution d'importants problèmes de notre époque.

## COMITE EXECUTIF DU C.I.E.P.S.

Thé Right Hon. Philip J. Noël Baker, M'P, Président, Londres, Grande-Bretagne.  
Dr. Candido Bartolomé, Vice-Président, Quezon City, Philippines.  
M. Jean Borotra, Président-Délégué, Paris, France.  
**Dr.** Harold T. Friermood, Vice-Président, New York, N. Y., Etats-Unis.  
Dr. Ferenc Hepp, Vice-Président, Budapest, Hongrie.  
Prof. Dr. A. V. Korobkov, Vice-Président, Moscou, Union Soviétique.  
Lt.-Col. Dr Antonio Leal d'Oliveira, Vice-Président, Faro, Portugal.  
Prof. Dr. Julien Falize, Secrétaire Général, Liège, Belgique.  
Prof. Eutiquio Alquicira, Membre, Mexico, D.F., Mexique.  
Mlle Tora Amylong, Membre, Stockholm, Suède.  
Dr. Lucio d'Arconte, Membre, Rome, Italie.  
Dr. Hossein Banai, Membre, Téhéran, Iran.  
M. René Bazennerye, Membre, Paris, France.  
Mme Liselott Diem, Membre, Junkersdorf/Cologne, Rép. Féd. d'Allemagne.  
Mlle Marie-Thérèse Eyquem, Membre, Paris, France.  
M. Jacques Ferran, Membre, Paris, France.  
Prof. Dr. Luigi Gedda, Membre, Rome, Italie.  
Prof. Dr. Michio Ikai, Membre, Tokyo, Japon.  
Prof. Dr. Ernst Jokl, Membre, Lexington, Ky., Etats-Unis.  
Dr. R. William Jones, Membre, Munich, Rép. Féd. d'Allemagne.  
M. Mbombo Njoya, Membre, Yaoundé, Cameroun.  
Lt Colonel Raoul Mollet, Membre, Bruxelles, Belgique.  
M. Albert David Munrow, Membre, Birmingham, Grande-Bretagne.  
Mme Elisabeth Pitz-SaveIsberg, MP, Membre, Wiesbaden, Rép. Féd. d'Allemagne.  
M Rudolf Spiola, Membre, Vienne, Autriche.  
M. Wloczimierz Reczek, Membre, Varsovie, Pologne.  
M. Adel Taher, Membre, Le Caire, République Arabe-Unie.  
M. Anguel Vassev, Membre, Sofia, Bulgarie.  
M. Max Wasterlain, Membre, Bruxelles, Belgique.

### SECRETARIAT :

Mlle Liliane Meunier, 16, rue Peron - 78 Croissy-sur-Seine, France, Tél. : 966-33-54.

La reproduction la plus large et la traduction en différentes langues du Manifeste ou de ses extraits sont autorisées, sous réserve que soient mentionnés le Manifeste et le Conseil International pour l'Education Physique et le Sport qui en est l'auteur.

## COMITES ET GROUPES DE TRAVAIL

### COMITE DE RECHERCHE

Président : Prof. Dr E. JOKL, **Lexington** (Ky) - U.S.A. Secrétaire  
: Dr. M. HEBBELINCK, **Bruxelles** - Belgique.

### BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION

Président : Prof. J. FALIZE, **Liège** - Belgique.  
Secrétaire : M. M. PIERON, **Liège** - Belgique.

### BUREAU DE RELATIONS PUBLIQUES

M. D.W.J. ANTHONY, **Londres** - Grande-Bretagne.

### GROUPE DE TRAVAIL : « SPORT et TRAVAIL »

Président : M. Max WASTERLAIN, **Bruxelles** - Belgique.  
Secrétaire : M. R. LEBRUN, **Paris** - France.

### GROUPE DE TRAVAIL : « SPORT et LOISIRS »

Présidente : Mme L. DIEM, Cologne - République Féd. d'Allemagne. Secrétaire  
: Prof. D. ULAGA, **Ljubijana** - Yougoslavie.

### GROUPE DE TRAVAIL : « SOCIOLOGIE du SPORT »

Président : Prof. A. WOHL, **Varsovie** - Pologne. Secrétaire : Dr. G. LUSCHEN,  
**Bremen-Horn** - République Féd. d'Allemagne

### GROUPE DE TRAVAIL : « SPORT et TOURISME »

Président : M.J. ZEMLJARIC, **Ljubijana** - Yougoslavie.  
Secrétaire : M. M. ERCEGAN, **Belgrade** - Yougoslavie.

### GROUPE DE TRAVAIL : SPORT et EQUIPEMENT »

Les activités de ce groupe sont assurées par l'I.A.K.S. « Association pour la  
Construction d'Installations de Sport » dont le siège est à Cologne. République Fédérale  
d'Allemagne. Président : M. W. WEYER, Diisseldorf - R.F.A. Secrétaire général : M.S.  
ROSKAM, Cologne - R.F.A.

### GROUPE DE TRAVAIL : « HISTOIRE DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT »

Président : Prof. Dr. F. KRATKY, Prague - Tchécoslovaquie.  
Secrétaire : M. M. VERHAEGEN, **Liège** - Belgique.

### GROUPE DE TRAVAIL : « SPORT ET DEVELOPPEMENT » en formation.

Coordonateur : M. D.W.J. ANTHONY, **Londres** - Grande-Bretagne.